

**PROCEDURE A SUIVRE POUR LE BRANCHEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE
« COMMUNE DE LA CADIERE D'AZUR »**

La procédure à suivre pour la demande de branchement neuf au réseau d'eau potable est la suivante

1. La demande de devis de branchement devra être remplie par le pétitionnaire 2 mois au plus tard avant l'ouverture de votre chantier. Le formulaire joint devra être dûment rempli, daté et signé accompagné d'un plan précis localisant la niche compteurs souhaité. Le plan fourni signé par vos soins devra être coté afin de localiser la niche compteurs par rapport à des éléments fixes tels que des poteaux, murs, clôtures, arbres...

L'implantation souhaitée devra être validée et signée par le service urbanisme de la Commune en fonction des projets d'élargissement de chemins et autres contraintes techniques. Si l'implantation projetée s'avère non conforme, une nouvelle implantation sera demandée et un nouveau plan devra être fourni et signé par vos soins.

Un rendez-vous sera alors fixé avec l'entreprise en charge des travaux.

2. Suite à la visite de terrain avec l'entreprise, un devis sera établi et sera adressé au pétitionnaire par courrier par la Régie de l'eau communautaire.

Suite à la visite de terrain, si l'implantation projetée pose un problème technique, une nouvelle implantation sera demandée et un nouveau plan devra être fourni et signé.

3. Le devis accepté par le pétitionnaire sera retourné à la Régie de l'eau de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public.

**REGIE DE L'EAU COMMUNAUTAIRE
669 AV DU SOUVENIR FRANÇAIS
83330 LE BEAUSSET**

4. Après réalisation des travaux, tout déplacement de la niche compteurs sera intégralement à la charge du demandeur.

**PLAN D'IMPLANTATION DE LA NICHE COMPTEUR SOUHAITE
A FOURNIR ET A SIGNER
(à une échelle suffisamment lisible 1/500° à 1/1 000°)
NICHE COMPTEUR A COTER PAR RAPPORT A DES ELEMENTS FIXES TELS QUE DES POTEAUX,
MURS, ARBRES...**

5. La demande d'abonnement au service de l'eau doit se faire à la Régie

Régie Communautaire de l'Eau
669 Avenue du Souvenir Français
83330 LE BEAUSSET
04 94 98 58 31 - service.eau@sudsaintebaume.fr
du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-16h

Demande de devis - branchement au réseau d'eau potable

COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

ADRESSE DES TRAVAUX :

CP :VILLE :

NATURE DU PROJET :

NOMBRE DE BRANCHEMENTS DEMANDES :

SITUATION DE LA NICHE COMPTEURS SOUHAITE :

Parcelle cadastrale

au niveau de l'implantation figurant sur le plan joint signé par mes soins.

Tout changement d'implantation de la niche compteur après travaux sera à la charge du demandeur.

Cadre réservé au Pétitionnaire

Je soussigné(e)atteste avoir pris connaissance que l'implantation de la niche compteurs sera effectuée conformément au plan joint signé par mes soins et validé par le service urbanisme de la Mairie deet validé techniquement par l'entreprise en charge des travaux. Tout changement d'implantation impliquera un nouveau devis à la charge du demandeur.

RÉFÉRENCE DE L'AUTORISATION D'URBANISME : en date du

RÉFÉRENCES CADASTRALES :

A , le

Signature

Cadre réservé à la Mairie

AVIS : FAVORABLE DEFAVORABLE

Signature

Cachet Mairie

Cadre réservé à la Cté d'Agglomération Sud Sainte Baume et à retourner au pétitionnaire

Rendez-vous sur le terrain pour définir les travaux de branchement fixé le mercredià h.... (Rendez-vous fixé par le service de l'eau une fois le présent imprimé dûment rempli, daté et signé et remis au service de l'eau).

IMPLANTATION DE LA NICHE COMPTEUR A METRES DE L'AXE DU CHEMIN